

Demande de subside pour frais d'utilisation de couches hygiéniques

Conditions d'éligibilité

Pour pouvoir bénéficier d'un subside communal pour frais d'utilisation de couches hygiéniques durable il faut remplir les conditions suivantes :

1. La commune de Strassen accorde un remboursement forfaitaire de 75,00€ par an et par personne appartenant à un ménage utilisant des couches hygiéniques pour compenser la production d'une quantité supplémentaire de déchets résiduels et promouvoir l'utilisation de couches lavables.

Ce subside sera alloué aux :

- Enfants de 0 à 4 ans pendant l'année de référence
- Personnes souffrant d'une incontinence constatée par attestation médicale

2. Sont exclus de tout remboursement les collectivités et institutions telles que crèches, maisons de soins et foyers de jours etc.
3. Le droit à l'allocation du subside ne s'ouvre qu'à partir du moment où toutes les taxes de l'année de référence relative aux déchets ont été acquittées dans leur intégralité. Une compensation ou déduction directe du montant de la taxe due n'est pas admissible.
4. L'entrée en vigueur est fixée 1^{er} janvier 2023, la première allocation du remboursement se fera partant avec l'année 2023 comme année de référence.

Attention !!!

La demande doit être renouvelée annuellement.

Le formulaire est à remettre jusqu'au 31 décembre de l'année pour laquelle le subside est demandé.

Demandeur :

Matricule : ____ / ____ / ____ / _____

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal et localité :

Tél. / GSM :

E-mail :

Numéro de compte :

IBAN

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

Établissement financier :

Titulaire du compte :

Le subside communal pour l'utilisation de couches hygiéniques est demandé pour :

Année de référence :

--	--	--	--

Personne (s) concernée(s)

Nom et Prénom :

Matricule : ____ / ____ / ____ / ____

Nom et Prénom :

Matricule : ____ / ____ / ____ / ____

Nom et Prénom :

Matricule : ____ / ____ / ____ / ____

Nom et Prénom :

Matricule : ____ / ____ / ____ / ____

Pièces à joindre obligatoirement :

Pour la subvention pour frais d'utilisation de couches hygiéniques:

- Attestation médicale pour les personnes souffrant d'incontinence.**
- Relevé d'identité bancaire (RIB).**

Le déclarant certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts, et qu'il a pris connaissance que le subside est sujet à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Strassen, le

.....
Signature

Protection des données personnelles :

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

Page 2/2